

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 09/02/2009

Réception par le Prefet : 09/02/2009

Publication : 13/02/2009



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° 2009-2-6-1

Séance du vendredi 6 février 2009

### **COMMUNE DE ZIMMERSHEIM Levée de déchéance quadriennale d'une subvention pour des travaux d'assainissement**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° E 6-2008 du 20 mars 2008 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU la délibération de la Commission Permanente du 27 août 2004,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- décide de lever la déchéance quadriennale qui frappe à ce jour la subvention accordée à la Commune de ZIMMERSHEIM, pour l'assainissement de la rue des Noyers (opération AST03564), et de régler le solde correspondant pour un montant de 5 124 €.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions